



FEDERATION FRANÇAISE DE BALL TRAP

ET DE TIR A BALLE

14, rue Avaulée 92240 MALAKOFF – Tel 01.41.41.05.05 – Fax 01.41.41.02.00

Email : secretariat@ffbt.asso.fr – internet : www.ffbt.asso.fr



DOCUMENT CONTRACTUEL

Les commandes doivent être adressées uniquement par les clubs.

BON DE COMMANDE 2024

CARTOUCHES RÉSERVÉES AUX JUNIORS ET CADETS LICENCIÉS DANS UN CLUB LABELISÉ « ÉCOLE FÉDÉRALE DE BALL-TRAP »

Ces cartouches sont destinées exclusivement aux juniors et cadets de nationalité française licenciés dans un club labelisé EFBT. Elles ne peuvent être utilisées qu'en entraînement ou lors des compétitions nationales et internationales des disciplines FFBT.

Les bénéficiaires de l'opération 2023 qui n'avaient pas respecté leurs engagements de participation à une compétition et qui n'ont pas régularisé leur situation ne recevront pas de munitions en 2024.

Toute personne autre que les licenciés juniors et cadets nommés ci-dessous utilisant ces munitions s'exposerait à des sanctions disciplinaires.

Tout bénéficiaire de ces munitions doit impérativement participer à un championnat de ligue, une sélection nationale, ou championnat de France dans les disciplines PC, CS, FU et DTL à l'exception de toutes autres y compris les championnats internationaux (voir calendrier joint).

En cas de non-respect de cette obligation, la FFBT facturera à l'intéressé par l'intermédiaire du club le montant de la participation financière fédérale correspondante.

NOM DE L'ASSOCIATION :

N° affiliation de l'association :

2 commandes maximum par club et par an impérativement adressées avant le 31 mai 2024

Toute commande reçue à la FFBT après à cette date ne sera pas honorée. De même, tout bon de commande mal renseigné, incomplet ou non accompagné du règlement et des copies des licences sera retourné sans suite.

Maximum de 2500 cartouches par an et par bénéficiaire

Prix : 155 € le mille soit 387,50 € les 2500 (joindre le règlement par chèque à l'ordre de FFBT)

NOM	Prénom	N° licence	Quantité	Montant
TOTAL				

Ne pas mélanger sur un même bon de commande des bénéficiaires jeunes et dames et EFBT (3 règlements distincts).

ADRESSE COMPLETE DE LIVRAISON (+ téléphone et nom du destinataire) :

.....
.....
.....

En cochant cette case, j'accepte que les informations personnelles communiquées dans ce document soient utilisées dans le cadre d'une finalité légitime d'affiliation à la FFBT. J'atteste avoir le consentement des tierces personnes concernant les données personnelles indiquées. J'accepte sans réserve la politique de confidentialité de la FFBT disponible sur le site internet.

Date

SIGNATURE DU PRESIDENT ET CACHET DU CLUB



FEDERATION FRANÇAISE DE BALL TRAP

ET DE TIR A BALLE

14, rue Avaulée 92240 MALAKOFF – Tel 01.41.41.05.05 – Fax 01.41.41.02.00

Email : secretariat@ffbt.asso.fr – internet : www.ffbt.asso.fr



COMPETITIONS FEDERALES 2024 prises en compte pour l'opération « cartouches jeunes »

	DATES	COMPETITIONS	DISCIPLINES	CLUBS ORGANISATEURS	DEP.
MARS	08 au 10	Sélection Nationale	PC	NIMES SHOOTING CLUB	30
	23 et 24	Présélections	CS	SHOOTING PARK	60
				VENDOME SHOOTING	41
				PARCOURS CHASSE BELLEGARDAIS	30
AVRIL	6 et 7	Présélections	DTL	ARRAS BALL-TRAP	62
				BTC SAINTE NEOMAYE	79
				BLUYE TRAP CLUB	26
	13 et 14	Présélections	FU	ARRAS BALL-TRAP	62
				TC DUBOURDIEU CESTAS	33
				BTC PIERREFEU	83
20 et 21	Sélection Nationale	CS	BALL TRAP CLUB 02 CREPY	02	
26 au 28	Sélection Nationale	DTL	BTC PONTIVYEN	56	
MAI	3 au 5	Sélection Nationale	FU	BTC PIERREFEU	83
	18 et 19	Championnat de ligue	CS		
JUIN	8 et 9	Championnat de ligue	FU		
	15 et 16	Championnat de ligue	PC		
	29 et 30	Championnat de ligue	DTL		
JUILLET	12 au 14	Championnat de France	CS	BTC DE SIGNES	83
	25 au 28	Championnat de France	FU	BTC LAZENAY	18
AOÛT	2 au 4	Championnat de France	PC	SOLOGNE SHOOTING CLUB	41
	15 au 18	Championnat de France	DTL	BTC CAZAUBON BARBOTAN	32

RAPPELS

Chaque club éligible a la possibilité de passer 2 commandes « cartouches Jeunes » pour la saison 2024. Le franco de port est à 3000 cartouches, il est donc demandé de grouper les commandes au maximum pour éviter les frais de transport (un seul lieu de livraison par commande).

Les cartouches commandées sont à l'usage exclusif des bénéficiaires indiqués sur ce bon de commande et dans la limite de 2500 par tireur.

Le club peut prévoir de faire déposer aux bénéficiaires un chèque de caution du montant de la part fédérale (123.40 € /mille hors frais de transport et gestion). Il peut également faire remplir un document d'engagement à chaque bénéficiaire qu'il conservera jusqu'à la fin de la saison.

Les commandes pour les cursus de formation EFBT doivent être transmises via le bon de commande spécifique « Ecoles Fédérales de Ball-Trap » disponible sur le site fédéral. (500 cartouches uniquement pour les licencié(e)s Jeunes ou Dames débutantes participant à un stage 'Initiation' ou 'Perfectionnement')